



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

comptes publics

Question au Gouvernement n° 45

Texte de la question

COMPTES PUBLICS

M. le président. La parole est à Mme Amélie de Montchalin, pour le groupe La République en marche.

Mme Amélie de Montchalin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'action et des comptes publics. (« Ah ! » sur plusieurs bancs.)

« Il faut envisager le passé sans regrets, le présent sans faiblesse, et l'avenir sans illusions » disait sur ces bancs, en 1801, un député progressiste, Louis-Philippe de Ségur.

M. Éric Straumann. Bravo ! (Sourires.)

Mme Amélie de Montchalin. Cette phrase s'applique parfaitement à la situation actuelle de nos comptes publics.

Le passé, d'abord, tel que nous l'avons étudié hier avec le projet de loi de règlement de 2016 : l'heure est non pas aux regrets, mais à la lucidité.

Lucidité sur nos records de dépenses publiques, lucidité sur nos records de prélèvements obligatoires, lucidité sur nos records dans la mobilisation de la réserve de précaution. Lucidité, surtout, car nous restons, avec l'Espagne, le seul pays de la zone euro encore en procédure de déficit excessif.

Le présent, ensuite, pour maîtriser la situation en 2017.

M. Laurent Furst. Non !

Mme Amélie de Montchalin. Ici, pas de faiblesse, mais place à une action forte.

Action forte pour ancrer le déficit sous la barre des 3 % sans céder aux sirènes de l'impôt nouveau. Action forte pour rationaliser nos dépenses en réallouant 3,3 milliards de dépenses par décrets d'avance et d'annulation. (Exclamations sur plusieurs bancs.)

L'avenir, enfin, ce sera, à partir de demain, l'examen du budget pour 2018 et du projet de loi pluriannuel pour le quinquennat. Ici, pas d'illusion, mais uniquement de l'ambition.

L'ambition de retrouver de la crédibilité, des marges de manœuvre et l'équilibre en 2022. (Exclamations sur plusieurs bancs.)

M. Aurélien Pradié. C'est du cirage !

Mme Amélie de Montchalin. L'ambition, surtout, de budgéter nos dépenses non plus par rapport à l'an passé, mais par rapport aux besoins.

Pouvez-vous, monsieur le ministre, détailler la manière dont vous allez équilibrer réduction des dépenses et baisse des impôts, mesures pour l'investissement des entreprises et dispositions pour le pouvoir d'achat des classes moyennes, réforme de l'État et efforts des collectivités locales ? *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Merci de votre réponse, sans regrets, sans faiblesse et sans illusions ! *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'action et des comptes publics.

M. Gérard Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. Madame la députée, je peux le faire ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.– Exclamations sur quelques autres bancs.)*

Quelle est la stratégie du Gouvernement ? Le passé étant le passé, intéressons-nous à l'avenir : c'est ce que nos concitoyens attendent. Notre volonté est de baisser drastiquement, en même temps, les dépenses publiques et les impôts, pour les ménages comme pour les entreprises. Sous l'autorité du Premier ministre, à la demande du Président de la République, nous serons le gouvernement et vous serez la majorité du pouvoir d'achat.

Dès l'année prochaine, un ouvrier au SMIC pourra gagner 550 euros de pouvoir d'achat grâce à la suppression de la taxe d'habitation. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.– Exclamations sur les bancs du groupe LR.)* Et il y aura 260 euros de pouvoir d'achat supplémentaire par an parce que nous aurons baissé les cotisations sociales. *(Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.)*

Les personnes qui touchent la prime d'activité auront 80 euros de pouvoir d'achat supplémentaires par mois...

M. Fabien Di Filippo. Et la CSG ?

M. Gérard Darmanin, ministrecar nous réaliserons les économies pour pouvoir financer cela. Nous augmenterons le minimum vieillesse de 100 euros, ce qu'aucun gouvernement n'a jamais fait au cours d'une même année. L'allocation aux adultes handicapés sera augmentée de 100 euros par mois. *(Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Nous mettrons en place, dans les prochaines années du quinquennat, une exonération des heures supplémentaires, ce qui fera 250 euros de pouvoir d'achat en plus pour quatre heures de travail supplémentaires.

Oui, il faut baisser les dépenses ! Oui, il faut baisser les impôts ! Il faut être courageux pour donner du pouvoir d'achat à nos concitoyens ! *(Vifs applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Amélie de Montchalin](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 45

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Action et comptes publics

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 juillet 2017](#)